

Pragmatique de l'insulte en politique : la performativité en perspective

COLLOQUE LES USAGES POLITIQUES ET SOCIAUX DE L'INSULTE

BÉATRICE FRACCHIOLLA, PROFESSEURE À L'UNIVERSITÉ DE LORRAINE

CREM EA3476

BEATRICE.FRACCHIOLLA@UNIV-LORRAINE.FR

(DÉLÉGATION AU LEGS UMR 8238) -

Champ théorique – points de vue



Sciences du langage

Cadre : violence verbale – analyse de discours politique – théorie du genre

Théories des actes de langage (performativité – Austin 1962; Searle 1969)

Mais aussi appliqué en termes de rapports de domination :

(Le pouvoir des mots, J. Boutet 2010 ; Butler 2005)

→ Dimension pragmatique : on parle pour faire, pour agir; pour obtenir un résultat

Notions d'injure/insulte en politique en relation avec la **réparation** que cela implique

Cf. Notion « d'attaque courtoise » (Fracchiolla, 2011; Fracchiolla & Romain 2015)

Distinctions



« "Espèce de gros pédé !", crie un automobiliste à un autre automobiliste, et il l'insulte ;
à un homosexuel, et il y a injure ;
à agent de police, et il y a outrage. »

(D'une certaine façon, l'insulte est *ad hominem*, l'injure est personnelle; l'outrage est fonctionnel (Monfort, 2008))

L'insulte vs l'injure



Insulte (1380) « attaque », du latin *insultus*, du latin classique *insultum*, dérivé de *insulire*.

→ une insulte = une agression matérialisée en une action descriptible sur un objet visible, un assaut, y compris celui, militaire, porté à une ville en contexte de guerre ; dans ce sens, le terme est synonyme d'*assaillir* et l'on parle alors d'un endroit « hors d'insulte » (*Littre*).

Injure: de *jus, juris*, n. (droit) droit, justice, avec des dérivés latins qui renvoient au droit, d'où un sens spécialisé et le fait de prononcer une formule rituelle *jurare*, et donc de **jur**er.

→ Primitivement, l'injure était « une formule religieuse à force de loi » (Robert) → faire du tort à, outrager. Injure < injuria, ae, f. (injurius) = **injustice; atteinte à l'honneur; violation du droit, tort, dommage.**

→ Le sens des 2 verbes a finalement évolué **du physique ou juridique au verbal**. Décrivent une prise de parole d'un certain type tout en portant un jugement sur l'opération effectuée **l'injure** renvoie aussi à une **blessure physique, faisant couler le sang**, et qu'elle a parfois maille à partir avec le droit en fonction des contextes d'énonciation où elle est proférée.

CF. Sens physique (Angl.) : **to injure : faire du mal à quelqu'un, to hurt or wound**, (=blesser au sens moral, ou au sens physique – causer une plaie).

→ Aujourd'hui, dans le champ du politique, insulte/injure se rejoignent au profit de « insulte »

L'injure

Dimension physique de l'injure

Ex: Zinédine Zidane riposte par un coup de tête dans le thorax à une injure de Materazzi ou Don Diègue dans *Le Cid* de Corneille, se fait souffleter par le comte (qui « n'aurait pas mérité la charge de précepteur ») →

Illustrent la **relation** très **physique** qui est **liée à l'injure**, à **l'honneur bafoué**.

Les **duels** (demandes de **réparation d'une injure à l'honneur**), disparus finalement seulement dans les années 60, mais qui allaient jusqu'à la mort, le manifestaient aussi, ainsi que le haut degré d'évaluation des effets de l'injure – puisque sa **réparation est d'une telle nécessité qu'on soit prêt à mourir pour cela. De même l'exclusion de Zidane sur carton rouge en finale de Mondial** correspond également, **symboliquement**, à **la plus haute sanction possible** pour un joueur – que celui-ci n'a pas hésité à encourir et assumer – **pour venger son honneur et celui de sa soeur**.

L'expression « crime d'honneur », liée elle aussi à l'idée d'injure, **subsiste** – qui signifie à la fois la **violence de l'injure faite et celle de la réparation**, surtout :

« On voit donc que l'injure est soumise à estimation, ou évaluation, selon des critères variables avec le temps, aussi bien dans la sphère personnelle que dans le domaine légal [puisque] pour certaines catégories d'injures, reconnues par le droit, une réparation peut être demandée en justice » (Larguèche)



L'insulte en question



→ Le cadre politique : ne se prête pas à l'insulte directe (*ad hominem*) –
non-sens politique / contre productif

→ modalité de « **développement confortable** » de l'insulte en politique : **l'indirection** (euphémisme, ironie, implicite...)

= **Sens social de l'insulte qui prime**, à travers ses modalités d'actualisation (comment elle est utilisée, mise en scène, à quelles fins?)

Publique, elle sert à persuader, à créer un effet de connivence (meetings de parti, contre un adversaire commun); à discréditer (« vous mentez! » 2017 – Macron à Le Pen) (accusation/dénonciation);

« ***Car avec l'insulte, c'est fondamentalement de violence qu'il est question. Une violence parfois difficilement dicible, une violence symbolique, psychologique et physique, une violence qui fait toujours vaciller et parfois salit*** » (Bouchet T. Legget M., Vigreux J. et G. Verdo (eds.), 2005, *L'insulte (en) politique. Europe et Amérique latine du XIXe siècle à nos jours*, Collection Sociétés, éditions Universitaires de Dijon, p.11)



Performativité de l'insulte: des duels



Querelle entre **2 parlementaires** :

- **Gaston Defferre**, maire de Marseille, député SFIO et président de son groupe à l'Assemblée nationale, et

- **René Ribière, élu du Val-d'Oise gaulliste**, révoqué de la préfectorale pour avoir assisté, en tenue de sous-préfet, à une manifestation du Rassemblement du peuple français (RPF). Protagonistes du dernier duel disputé en France. Le 21 avril 1967, dans le parc d'un hôtel particulier de Neuilly-sur-Seine.

La veille du duel, lors d'un débat houleux, alors qu'il est sans cesse interrompu pendant son intervention, Gaston Defferre apostrophe Ribière, son collègue le plus virulent : « Taisez-vous, abruti ! » .

A la suite de quoi, dans la salle des Quatre-Colonnes, **Rivière demande des excuses, refusées par son offenseur.**

→ **L'offensé lui envoie alors 2 témoins pour exiger réparation. Ayant le choix des armes, Defferre choisit l'épée.** 3 assauts et deux estafilades plus tard, **l'arbitre Jean de Lipkowski**, un gaulliste de gauche, **arrête le combat**, Ribière a deux blessures sans gravité.

Filmé, le duel fut ignoré officiellement de la police, mais pas des journalistes, qui y assistèrent. L'un d'entre eux en parla comme d'une « **mascarade** », que le général de Gaulle, tenta de faire annuler, sans succès, par l'envoi d'émissaires. **Un reportage de RTL sur le duel Defferre vs Ribière indique : un duel « non pas à mort car il pensait se marier le lendemain même, et risquer sa vie pour une insulte lancée au cours d'un débat politique n'est guère de notre temps »**

Du masque (et de la plume)



Politique citant un autre politique:

Citer quelqu'un d'autre, c'est d'abord éviter de parler en son nom propre.

C'est donc dire quelque chose, sous couvert d'autre chose

En se masquant

→ **Sens 1** : neutralisation des propos et des positions – se situer hors jugement

→ **Sens 2** : C'est éviter d'attaquer l'autre, de l'insulter frontalement/publiquement, mais détourner le sens de ses propos en les citant de manière décontextualisée

Campagne de 2012 : mise en place d'un système d'attaques synthétisable en 2 plans:

Attaque implicite par différenciation-distinction : - « moi, je » (FH) : affirmation de ses différences (par rapport à... non précisé, implicite)

VS

Attaque directe sous couvert d'anonymat généralisation (utilisation de « on » - « l'hom(me) »)- « **on ne** » → condamnation du dire, du faire – désignation (l'autre est reconnaissable)

La déformation des propos d'autrui : trahir par manipulation

Sur la décontextualisation problématique des propos d'autrui

La citation journalistique

Effets abusifs:

→ Décontextualisation entraîne transformation / manipulation des propos d'autrui.

On **isole** certains propos, une phrase un segment

→ **perte de sens** (absolue) *car pas de sens absolu*, sinon lexicalement, dans le dictionnaire;

→ **En usage, tout est transformable.**



La question de la confiance



Cf. le code de l'honneur en Chevalerie, *Le sens des autres* (Augé)

Cite Jean Froissart : on préfère ne pas tuer l'adversaire (guerre de cent ans a commencé en 1337 ; Froissart parle du dernier quart de siècle et raconte en 1390 son voyage en Bearn) défait, par soucis d'économie : espoir de la rançon qui fait épargner la vie : la guerre courtoise repose sur le crédit.:

« La seule déviance intolérable, du même coup, c'est le manquement à la parole donnée » : Le roi Jean, dont la rançon avait coûté si cher à la France, revint mourir en Angleterre par respect de la parole qu'avait trahie son fils livré en otage. Le comte d'Artois ne peut pardonner à son beau frère le roi de Navarre de ne pas avoir payé les 50000 francs pour lesquels il s'était porté garant du seigneur d'Albret.

Ce qui est contraire aux règles de courtoisie, ce ne sont pas le chantage, la prise d'otage, les rançons et la violence, mais le manquement à la parole donnée, dont le seul respect rend la guerre possible et rentable. » (p. 97)

→ L'insulte en actes provoquait la guerre - code de l'honneur et du déshonneur → le duel

Le mensonge comme insulte et trahison



→ si on remplace nobles par homme/femme politique et paysans par peuple, on retrouve un schéma actualisé de la place sociale de la parole donnée.

Origine de la figure du chef d'état « exemplaire » revendiquée par FH qui a construit en partie sa campagne de 2012 sur cette thématique

La question de la crise à l'égard du politique, en France :

→ à relier à une **crise de la performativité du discours : je dis ce que je fais et je fais ce que je dis. Cad : je ne mens pas - et je remplis donc mes promesses**

L'insulte ne se résume pas à des mots ou expressions isolées qui *traitent l'autre de*, mais peuvent également se construire en finesse euphémistique et circonlocutions allusives (Laforest & Vincent, 2006).

L'insulte peut donc être directe mais plutôt **indirecte** (depuis la médiatisation de la politique)

Elle peut se produire selon divers schémas dans lesquels les parties prenantes sont tour à tour en fonction des contextes:

- Les politiques entre eux
- Les politiques entre eux par le relais des propos via les journalistes
- Les citoyens aux politiques (Chirac)
- Les politiques aux citoyens



- a) directe (rare) : Sarkozy « casse-toi pauvre con! »
- b) indirecte (plus courant, via l'interprétation et la lecture journalistique: propos rapportés, décontextualisés)

La violence verbale

b) Ici, la **violence verbale** se définit clairement par rapport à **l'agression** : le territoire/l'espace

Codes et rituels de l'agression

Dans les **sociétés humaines**, une quantité importante de **règles, de codes, de rituels** sont venus **polir nos comportements afin que nous puissions tous vivre en société,** parfois dans une certaine **promiscuité** (Elias, 1974).

La **guerre** elle-même est très **ritualisée** (Augé, 1994 : 97) et fondée sur une marque de **frontière territoriale** qui comporte un **espace à ne pas franchir**.

L'agression n'est pas monolithique dans la nature, ni le fait d'une conduite singulière. Il n'y a **pas une seule cause à l'agression**, et du coup, il n'y a **pas** non plus **une seule solution** pour la résoudre ou la gérer (Roparz, 2012).

L'agression est d'abord une interaction et comme toute interaction, **son sens émerge d'une situation donnée dans un contexte donné, avec des partenaires relationnels donnés à un moment précis - caractères espace, temps, acteurs.**



Le sens politique de l'agression



Joue un rôle dans la **négociation des rapports de place** (dimension originelle **territoriale**, Fracchiolla 2013); dimension **spatiale**
→ joue un rôle dans les **rapports de face**

Et il y a **compétition pour une « même niche écologique » : le pouvoir politique**, pris ici comme **territoire symbolique**. La ritualisation est également fortement marquée, à plusieurs titres.

Les insultes en politique sont plus du domaine de l'agression que de la violence verbale aujourd'hui : elles **servent à déterminer un rapport de places** entre les uns et les autres.

Il s'agit de **définir, par les prises de parole publique, l'étendue de son territoire** (électoral, symbolique, médiatique, « **d'occuper le terrain** » (littéralement)); et pour se faire élire, d'ailleurs, les politiques parcourent le pays à la rencontre des gens.

Conclusion



Raisons pour lesquelles l'insulte, bien que toujours présente en politique, a néanmoins **changé de nature dans ses modalités d'expression** au fil du temps.

- Mise en perspective dans **la balance du jeu politique et électoral**, en termes de **confiance dans la parole**, de **changements** des **valeurs** sociétales, des **représentations (genrées)** et de ce que l'on entend plus largement par la notion de « **disqualification** » dans le jeu politique – en s'appuyant sur la notion de **face** de Goffman (1975).
- Car si le **contexte politique** n'est **pas à proprement parler** un contexte **hiérarchique**, **l'objet de la confrontation dans et par le débat** demeure cependant de **faire émerger un dominant et un dominé** – afin que l'un puisse **émerger en position haute** et, in fine, **emporter l'élection**.
- Aussi, dans ce contexte, **c'est le choix rhétorique des stratégies d'insultes (Macron/Le Pen) la signification sociale de l'insulte qui prime**, car **publique** et destinée à faire pencher la balance électorale et donc aussi le destin d'un pays.
- **Personnalisation**

Bibliographie

Austin J., 1962, *How to do Things with Words*, Oxford, Clarendon Press (trad. fr. : *Quand dire, c'est faire*, Paris, Seuil, 1970).

Boutet, J., 2010, *Le Pouvoir des mots*, Paris, La Dispute.

Constantin de Chanay, H., 2008, « Outrages contre outrage. Les lettres adressées à Noël Mamère à l'occasion du mariage de Bègle » dans E. Desmond et M.A. Paveau M.A. (dir.), 2008, *Outrages, insultes, blasphèmes et injures : violences du langage et police du discours*, Paris, L'Harmattan, 151-175.

Ernotte P et Rosier L., 2000, *Le lexique clandestin. La dynamique sociale des insultes et appellatifs à Bruxelles*, Bruxelles, ministère de la Communauté française, Duculot (Français et Société, n° 12).

~~Constantin de Chanay, H., 2008, « Outrages contre outrage. Les lettres adressées à Noël Mamère à l'occasion du mariage de Bègle » dans E. Desmond et M.A. Paveau M.A. (dir.), 2008, *Outrages, insultes, blasphèmes et injures : violences du langage et police du discours*, Paris, L'Harmattan, 151-175.~~

Ernotte P et Rosier L., 2000, *Le lexique clandestin. La dynamique sociale des insultes et appellatifs à Bruxelles*, Bruxelles, ministère de la Communauté française, Duculot (Français et Société, n° 12).

Fracchiolla B., 2019, avec Laurence Rosier, article "insulte", *Publictionnaire, dictionnaire encyclopédique et critique des publics*, <http://publictionnaire.huma-num.fr>

Fracchiolla B., 2019, "Excuse, politesse et euphémisme dans le débat d'entre tours aux présidentielles 2017 : un exemple de violence verbale détournée autour de la radicalisation des jeunes en France", in Manuel Rebuschi et Ingrid Volery (eds), *Comprendre, expliquer, est-ce excuser ? Plaidoyer pour les sciences humaines et sociales*, éditions du croquant, p.47-61

Fracchiolla B., 2018, *L'insulte et l'injure vues comme genre bref et leur mise en discours*, Actes du colloque international *Le genre bref, son discours, sa grammaire, son énonciation*, 29 et 30 mars, Université Aoyama Gakuin, Tokyo, Japon. Accès: <http://www.cl.aoyama.ac.jp/french/2018/conference/actes-colloque-genre-bref.pdf>

Fracchiolla B., 2013, avec Moïse, C., Schultz-Romain, C., Auger, N., (eds), *Violences Verbales*, Collection « Des sociétés », Presses Universitaires de Rennes. ISBN 978-2-7535-2672-3

Fracchiolla B., 2013, « De l'agression à la violence verbale », in Fracchiolla, B., Moïse, C., Schultz-Romain, C., Auger, N., (eds), *Violences Verbales*, Collection « Des sociétés », Presses Universitaires de Rennes. ISBN 978-2-7535-2672-3. Hal+ [〈halshs-00941822〉](https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00941822)

Fracchiolla B., 2011, article « Injure » in *Dictionnaire de la violence*, Marzano, M., (ed), PUF, Paris. Hal+ [〈halshs-00941836〉](https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00941836)

Fracchiolla B., 2008, « L'attaque courtoise : de l'usage de la politesse comme stratégie d'agression dans le débat Sarkozy-Royal du 2 mai 2007 », in *Actes JADT'2008 - 9èmes journées internationales d'analyse statistique des données textuelles*, 12-14 mars 2008, Lyon. @

Goffman E., 1975 (1963), *Stigmate. Les usages sociaux des handicaps*, Paris, Minuit.

- Kerbrat-Orecchioni, C, 1980, *L'annonciation de la subjectivité dans le langage*, Paris, Armand Colin.
- Laforest, M et Vincent, D, 2004, « La qualification péjorative dans tous ses états », *Langue Française* 144, 59-81.
- Laforest M. & Vincent D., 2006, *Les interactions asymétriques*, Québec, Nota Bene.
- Lagorgette D. & Larrivée P. (dir), 2004, « Les insultes : approches sémantiques et pragmatiques », *Langue Française* n°144.
- Lagorgette, D, 2002, « Les axiologiques négatifs sont-ils une classe lexicale ? » dans D. Lagorgette et P. Larrivé, *Représentations du sens linguistique*, Munich, Lincom-Europa, 121-136.
- Larguèche, E, 1983, *L'Effet injure*, Paris, PUF.
- Larguèche, E, 2004, « L'injure comme objet anthropologique », *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée*, juin, n° 103-104,
<http://remmm.revues.org/index1198.html>
-
- Moïse, C, Auger, N, Fracchiolla, B et Schultz-Romain, C, (éds.), 2008a, *De l'impolitesse à la violence verbale, Tome 1, Espaces Politiques et médiatiques*, Paris, L'Harmattan.
- Moïse, C, Auger, N, Fracchiolla, B et Schultz-Romain, C, (éds.), 2008b, *De l'impolitesse à la violence verbale, Tome 2, Des perspectives historiques aux expériences éducatives*, Paris, L'Harmattan.
- Moïse, C., Auger, N., Fracchiolla, B., Schultz-Romain, C., 2008b, « De la violence verbale, pour une sociolinguistique des discours et des interactions », in Durand J. Habert B., Laks B. eds. *Congrès Mondial de Linguistique Française*, Institut de Linguistique Française Discours
- Oger C., 2012, « La conflictualité en discours : le recours à l'injure dans les arènes publiques », *Argumentation et Analyse du Discours*, n°8.
- Orkibi, E, 2012, « L'insulte comme argument et outil de cadrage dans le mouvement « anti-Sarko » », *Argumentation et Analyse du Discours* [En ligne], 8,
<http://aad.revues.org/1335>
- Romain, C. Fracchiolla B., 2015, « L'attaque courtoise : un modèle d'interaction pragmatique au service de la prise de pouvoir en politique », in Claudine Moïse & Alina Oprea, *Politesse et violence verbale détournée*, **Semen** 40, p.71-90.
- Rosier, L, 2006/2009, *Petit traité de l'insulte*, Bruxelles, Esprit Libre.
- Rosier, L, 2012, « L'insulte est-elle un « lieu de mémoire » ? », *Cahiers de praxématique* [En ligne], 58 | 2012, <http://journals.openedition.org/praxematique/3310>
- Rosier, ., 2017, *L'insulte...aux femmes*, Bruxelles, 180°.
- Searle, J, 1969, *Speech Acts: An Essay in the Philosophy of Language*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Tuomarila, U, 2014, « La recontextualisation et la circulation d'insultes dans les médias : le cas des commentaires des lecteurs sur des articles/vidéos publiés en ligne », *Cahiers de praxématique*, 63, <http://praxematique.revues.org/2420>
- Van Hooland, M, 2005, *Psychosociolinguistique : les facteurs psychologiques dans les interactions verbales*, Paris, L'Harmattan.